

Conseil municipal
9ème délibération / 23/11/2015

L'an deux mil quinze, le vingt-trois novembre, le Conseil municipal de la commune de Trésilley s'est réuni après convocation légale, sous la présidence de M. Emmanuel FLEUROT, Maire, pour une session ordinaire.

Présents : Mmes Céline Millon, Guiseppa Paci, Magali Hilaire-Gindro, MM. Jean-Pierre Fournier, Olivier Maurand, Ludovic Boullault, Olivier Noir, Jérôme Moczala, Emmanuel Fleurot.

Absents: M. Sébastien Dumont, Mme Sandrine Géloso,

Secrétaire : Mme Céline Millon

Ordre du jour :

- **Acquisition de terrain :**

Affaire COTE DERNIER :

Suite à une erreur à la délibération en date du 26 octobre 2015 concernant les parcelles ZC 117 et ZC 127.

Le Conseil Municipal décide la création d'une voie le long de la parcelle N° 130, la voirie partagera la parcelle N° 131 en deux (validée par 8 voix pour et 1 abstention).

Le Conseil Municipal autorise le maire a effectué les démarches nécessaires et à signer tous documents.

- **Courrier de la Préfecture :**

Suite au courrier de Madame FAIVRE BAZIN, Préfète, concernant les remarques suivantes :
Marchés signés par la Maire avant la délibération du Conseil Municipal lui donnant l'autorisation.

Madame la Préfète attend une lettre « d'excuse », lui précisant que c'est une erreur de débutant.

LE MAIRE,